

Analgésie inhalatoire par MEOPA

inter Club Vendée



En début 2008 il est décidé de réfléchir
sur la

« Bonne utilisation du MEOPA »

Le but n'était pas de refaire le travail de la SFETD et des établissements de Vendée utilisant déjà le Méopa avec leur propre protocole,

Mais de faire une seule fiche pratique pour tous les établissements de Vendée.





Le groupe de travail

Véronique Barre,

IDE ressource douleur, Clinique Saint Charles, La Roche sur Yon

Odile Vacher,

IAD référente douleur, CH Fontenay le Comte

Dominique Adjal-Henaff,

médecin CMPR Saint Jean de Monts

Michème Hastoy, manipulatrice radio CHGM

Stéphane Voillet, médecin, CHGM

Jacqueline Amélineau,

IDE Villa Notre Dame, Saint Gilles Croix de Vie

Klaus Wahl, urgentiste CHLVO Challans.

Parmi les nombreux protocoles et fiches techniques trouvés et les documentations existantes, nous en avons d'abord retenu une vingtaine,



pour ensuite créer une unique procédure d'utilisation commune et acceptable pour tous les établissements en Vendée.

Nous avons donc écrit un

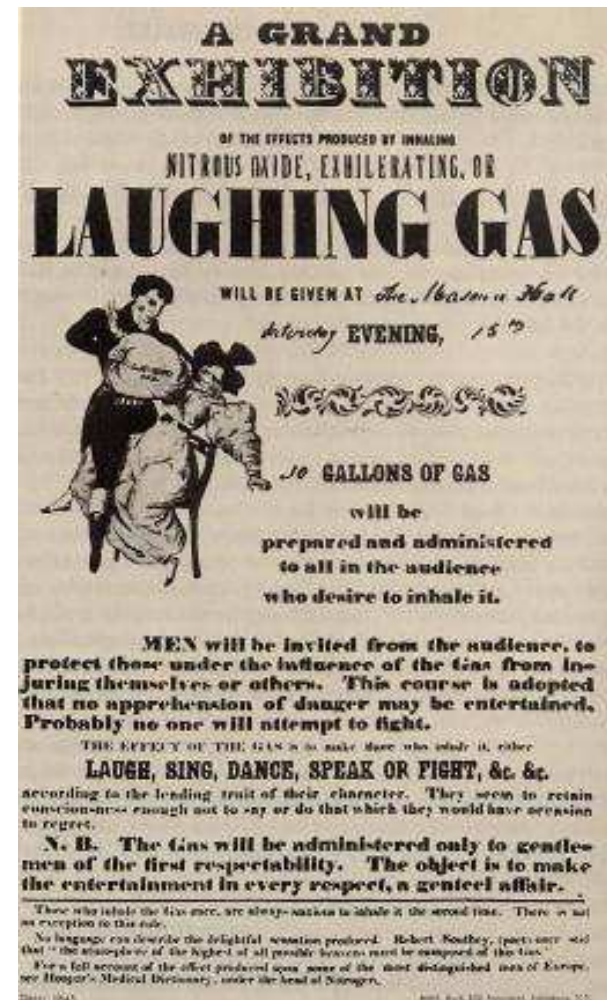
PROTOCOLE DE SOINS AVEC « MEOPA »

Un petit document de 4 pages:

Pour alléger notre protocole tous les autres documents et informations obligatoires comme :

- Définitions, indications et contre indications ...

et la liste des documents de référence officiels, se trouvent dans un Annexe.



Présentation sommaire :

- **L'utilisation du Mélange Equimolaire Oxygène – Protoxyde d'Azote (MEOPA) pour assurer une prise en charge rapide de la douleur liée aux soins est une technique facile qui nécessite l'adhésion du personnel soignant et le soutien médical pour une bonne exécution.**
- **La qualité du résultat final est la résultante d'une somme de petits détails qu'il est essentiel de respecter.**

L'utilisation du MEOPA est très facile, sans risque et complications et vraiment satisfaisante pour le patient comme pour les soignants.

La traçabilité n'étant pas la même dans les différents établissements de Vendée, il reste à trouver une méthode simple à uniformiser afin que les formalités prennent le moins de temps possible aux équipes lors des soins sous MEOPA.



Il faut donc encore trouver le bon milieu entre ce qui est juridiquement vraiment nécessaire et ce qui est réaliste à faire sans devenir obstacle pour l'utilisation.

Ce qui nous reste à faire :

- **Nous mettre d'accord sur un arbre décisionnel / logigramme sur une seule page, à ajouter éventuellement au protocole.**
- **Finir la rédaction du protocole avec ses annexes.**
- **Vérifier et approuver le protocole.**

Tout commentaire est le bienvenu !

MERCI